

**Addis Abeba, le 3 juillet 2019**

### **Déclaration sur la situation syndicale à Djibouti**

Nous, participantes et participants à la conférence qui s'est tenue les 2 et 3 juillet 2019 au Sapphire Addis Hotel, et organisée par la CSI, la CSI-Afrique et la HACTU sur le rôle du mouvement syndical dans la consolidation de la paix et de la sécurité dans la corne de l'Afrique, sommes préoccupés par la situation syndicale intenable qui prévaut depuis deux décennies à Djibouti, du fait de la répression quasi permanente que le régime impose au mouvement syndical libre et indépendant représenté par l'intersyndicale UDT/UGTD et ses syndicats sectoriels affiliés.

Depuis 1995, la plupart des dirigeants syndicaux ont été et demeurent licenciés sans qu'une solution efficace et définitive ne soit trouvée malgré les multiples plaintes déposées auprès de l'OIT par le mouvement syndical djiboutien avec l'appui de la CSI et de l'Internationale de l'Education.

Récemment six enseignants ont été emprisonnés et le demeurent toujours dans la sinistre prison centrale de Gabode, malgré qu'un juge leur ait accordé la liberté provisoire la semaine dernière. Une autre enseignante enceinte de huit mois a été condamnée à trois mois de prison avec sursis et un autre enseignant également radié de sa fonction arbitrairement pour activités syndicales.

Par ailleurs, 37 cheminots demeurent suspendus après avoir été emprisonnés pour avoir protesté contre leurs conditions de travail et salariales précaires à l'encontre de l'entreprise chinoise qui viole la législation de travail. Et jusqu'à présent aucune solution n'est trouvée ni par l'entreprise chinoise ni par le gouvernement djiboutien.

Nous, participantes et participants de la Conférence:

- dénonçons énergiquement et condamnons la permanente répression du régime djiboutien à l'encontre des dirigeants de l'intersyndicale UDT/UGTD, des enseignants arbitrairement emprisonnés et des cheminots abusivement suspendus de leurs emplois,
- demandons la régularisation de la situation des dirigeants et militants syndicaux de l'intersyndicale UDT/UGTD et le respect de leurs droits en souffrance depuis deux décennies,
- exigeons la libération immédiate et sans condition des enseignants abusivement emprisonnés depuis bientôt un mois,
- exigeons la réintégration de l'enseignant radié et de l'enseignante, ainsi que des cheminots dans leurs fonctions respectives et dans le respect de la législation du travail en vigueur,
- appelons le gouvernement djiboutien à respecter la liberté syndicale, les droits des travailleurs, à reconnaître sans délai le mouvement syndical UDT/UGTD indépendant et à promouvoir le dialogue social,
- recommandons à la CSI, à la CSI-Afrique et la HACTU de suivre de près l'évolution syndicale à Djibouti tout en apportant leur soutien au mouvement syndical djiboutien tant auprès de l'OIT que des autres institutions internationales afin que le gouvernement djiboutien respecte les engagements qu'il a librement signés et ratifiés.

LA CONFÉRENCE